

Année 2026-2027

**Demande de validation des acquis personnels, des études,
des expériences professionnelles en vue d'une inscription en **Master 1 arts et lettres****

Remplir l'imprimé et l'envoyer avant le 30 juin 2026 avec les pièces requises en page 2 à :
scolarite-lettres-langues@univ-fcomte.fr **(le tout scanné sur un seul fichier en format .pdf)**

Demande de validation ☐ des acquis personnels
☐ des études
☐ des expériences professionnelles

En vue d'une inscription en :
☐ 1^o année de master

Master et spécialité envisagés dans notre UFR en 2026-2027 :

NOM USUEL..... Prénom.....
NOM patronymique..... Nationalité.....
Né(e) le.....à.....
Adresse.....
Adresse mail :.....N° tél.....

Baccalauréat ou titre donnant accès à l'enseignement supérieur (préciser le lieu et l'année d'obtention).....

Avez-vous exercé une activité professionnelle ou interrompu vos études pendant 1 an ou plus : oui non
Si oui, prendre contact avec le service Formation Continue de l'Université : sefocal@univ-fcomte.fr
Tél. : 03 81 66 61 21

Cursus universitaire antérieur :

Années universitaires	Etablissements d'inscription	Examens préparés	Résultats
.....			
.....			
.....			
.....			

Date :
Signature de l'étudiant :

Décision, après avis de la commission :

☐ Demande acceptée
☐ Demande acceptée sous réserve d'obtention du diplôme en cours
☐ Demande refusée pour la raison suivante.....

Besançon, le

Le directeur de l'UFR,

Yohan SAHRAOUI

Pièces à joindre à la présente demande de validation :

1. Lettre de motivation.
2. Curriculum vitae.
3. Copie des diplômes, titres ou certificats dont l'étudiant est titulaire.
4. Liste des matières étudiées et notes obtenues dans chaque matière pour chaque année de préparation des diplômes (copie des relevés établis par les établissements où les études ont été accomplies).
5. Copie des attestations de stage et ou d'emploi précisant le poste occupé, la fonction exercée, le niveau de responsabilité, la durée....
6. Les étudiants étrangers fourniront un extrait d'acte de naissance ou une fiche d'état civil.
7. Les étudiants étrangers non francophones doivent certifier leurs compétences en français langue étrangère en fournissant le TCF (Test de Connaissance du Français) de niveau C1*
8. Tous les documents en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur juré de France ou un agent diplomatique, ou consulaire, en résidence dans le pays d'origine du candidat.

Tous les documents en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté ou un agent diplomatique, ou consulaire, en résidence dans le pays d'origine du candidat.

Pour information, niveau de français requis :

Attention, niveau de français requis en master pour les formations suivantes :

- Masters « Discours : pratiques et médiation », FLE « Didactique FLE/FLS » et « Enseignement, diffusion du français et politiques éducatives » : C1 exigé dans les quatre compétences (compréhensions écrite et orale, productions écrite et orale)
- Master « SACIEG » : C1 en français, expérience en latin et grec
- Master « Littérature de jeunesse » : C2 en français
- Master Information-communication : C1 en français

L'accès au Master nécessite une licence dans un domaine compatible avec celui du master.

Attention : En cas de réponse favorable à leur demande, les étudiants d'une autre université française doivent solliciter le transfert de leur dossier universitaire (auprès de leur université d'origine).

En cas d'interruption des études, les étudiants doivent prendre contact avec le service de la Formation Continue SeFoC'Al afin de déterminer leur statut :

sefocal@univ-fcomte.fr
Tél. : 03 81 66 61 21
Maison des étudiants - MDE
Campus de la Bouloie
36 A, Avenue de l'Observatoire
25000 BESANCON